



---

# Avis d'audience publique

---

Le 29 juin 2004

Réf. 2004-H-14

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique d'une journée afin d'étudier les lignes directrices pour l'évaluation environnementale (lignes directrices) pour la hausse de production projetée aux installations de Cameco Corporation situées à Key Lake et McArthur River dans le nord de la Saskatchewan.

Audience d'une journée : 15 septembre 2004  
Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14<sup>e</sup> étage, 280, rue Slater, Ottawa (Ontario)

Les audiences débuteront à 8 h 30 et se dérouleront selon l'ordre du jour publié avant la date d'audience.

Cameco Corporation a demandé à la CCSN l'autorisation d'accroître la production à ses installations de Key Lake et McArthur River. Avant que la Commission ne rende une décision sur la demande de Cameco Corporation, le projet doit faire l'objet d'une évaluation environnementale aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. À partir des résultats, la Commission devra décider si le projet est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement, en tenant compte de l'application des mesures d'atténuation appropriées.

L'ébauche des lignes directrices (document sur la portée) sera publiée le 16 juillet 2004. Le public est invité à faire des observations concernant les lignes directrices sur l'évaluation environnementale soit en faisant une présentation orale, soit en déposant un mémoire. Les demandes de participation, de même que les textes des présentations orales et des mémoires, doivent être déposés auprès du secrétaire de la Commission à l'adresse ci-dessous au plus tard le 16 août 2004 :

a/s de Sunni Locatelli

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire  
280, rue Slater, C. P. 1046  
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : (613) 995-0360 or 1-800-668-5284

Télec. : (613) 995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca

La Commission tiendra une audience publique sur les résultats de l'évaluation environnementale préparée conformément aux lignes directrices approuvées et sur la demande de permis à une date ultérieure.

Les membres du public qui souhaitent observer les audiences sont les bienvenus. L'ordre du jour des audiences et les renseignements sur le processus d'audience figurent sur le site Web de la CCSN à : [www.suretenucleaire.gc.ca](http://www.suretenucleaire.gc.ca).